

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique sur le projet d'extension de la carrière SECAB

**De :** Patrick Croix <patrick.croix@gmail.com>

**Date :** 09/07/2020 19:42

**Pour :** pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Monsieur le Commissaire,

Veillez trouver en pièce jointe notre avis sur l'enquête publique concernant l'extension de la carrière SECAB à Bellignies/Bettrechies.

Pourriez-vous nous confirmer la bonne réception de ce mail?

Cordialement,

M et Mme Croix  
9 rue du Château  
59570 Bellignies

—Pièces jointes : —

---

ENQUETE PUBLIQUE CARRIERE SECAB.pdf

732 Ko

Concerne : enquête publique sur le projet d'extension de la carrière SECAB

Monsieur le Commissaire,

Nous habitons au 9 rue du Château à Bellignies et nous portons un avis défavorable à l'extension de la carrière SECAB.

Nous avons fait l'acquisition de cette maison en 2005 et nous connaissions l'existence de la carrière et son exploitation mais les désagréments liés à celle-ci n'étaient en rien comparables à ceux subis actuellement.

Nous constatons effectivement une recrudescence des tirs et des vibrations qui traversent la maison. Dans celle-ci, lors de ces tirs, nous pouvons ressentir les vibrations nous parcourir le corps. Notre maison, plus que centenaire, subit de son côté des dégradations visibles à l'œil nu (cfr photos ci-dessous). Nous nous efforçons d'y faire des travaux pour nous y sentir bien et l'améliorer mais nous avons peur que ces tirs réguliers ne mettent à néant tous nos efforts de restauration et d'investissement fait depuis 15 ans.

Qu'en sera-t-il de la valeur de notre maison si un jour nous voulons la revendre? Etant donné que la carrière se rapproche fortement et que la tranquillité attendue dans un village ne sera plus forcément garantie? Qui souhaitera acheté un bien près d'une carrière en pleine expansion?

La carrière engendre un autre problème, celui de la vitesse des camions, de leur projection de cailloux et du non respect du céder le passage à la sortie du village de Bettechie en direction de Bavay.

Nous ne comprenons d'ailleurs pas que le "céder le passage" ne soit pas remplacé par un "stop" et qu'il n'y ait pas de ralentisseur.

Bellignies était un village bucolique et champêtre où il faisait bon vivre mais qui malheureusement se transforme petit à petit en village industrialisé.

Il serait utile de mettre en place des dispositifs de contrôle permanents qui garantissent aux habitants la limitation maximale des nuisances dans le temps (contrôle vibratoire des tirs de mine, poussière, vitesse des camions, bâchage, horaires, fréquence des tirs, tonnage, ...).

Il apparaît nécessaire que la SECAB communique régulièrement et de manière transparente sur ses projets et engagements futurs ainsi que sur les résultats des contrôles de nuisance mis en place.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de nos meilleures salutations.

M et Mme Croix





